PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Concernant le dépôt du rôle d'évaluation foncière 2026-2027-2028

Municipalité du village de Grandes-Piles

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le directeur général soussigné :

QUE conformément à l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale le rôle d'évaluation foncière pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028, dont l'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2026, est déposé au bureau de la municipalité de Grandes-Piles, situé au 630 4^e Avenue, Grandes-Piles.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce rôle d'évaluation foncière, au bureau de la soussignée, aux heures et jours d'ouverture du bureau.

L'organisme municipal responsable de l'évaluation est (OMRÉ) :

M.R.C. de Mékinac 560, rue Notre-Dame Saint-Tite (Québec) G0X 3H0

De plus, toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision à ce sujet auprès de la M.R.C. de Mékinac.

Délai fixé pour déposer la demande de révision

- la plus tardive des échéances entre :
 - avant le premier mai qui suit l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation
 - 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (120 jours s'il s'agit d'une unité évaluée à 3 000 000 \$ ou plus).

Conditions exigées

Pour qu'une demande de révision soit recevable par l'OMRÉ, elle doit remplir, outre les délais ci-dessus mentionnés, les conditions suivantes :

- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, intitulé "DEMANDE DE REVISION A L'EGARD DU ROLE D'EVALUATION FONCIERE". Ce formulaire est disponible sur le site de la MRC de Mékinac.
- Être déposée ou expédiée, par courrier, au bureau de la M.R.C. de Mékinac.
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée et applicable à l'unité d'évaluation visée conformément au règlement en vigueur, numéro # 2023-193.

DONNÉ au Grandes-Piles, ce 14e jour d'octobre deux mille vingt-cinq (2025-10-

Benoit Caouette Directeur Général

14